

RSA

Maximum : 524 euros par mois

*Il paraît que cela coûte trop cher pour les collectivités
mais pas les primes des hauts fonctionnaires*

Que devez-vous savoir ?

Pendant les 3 premiers mois, le montant de votre Rsa ne change pas et se cumule avec les revenus de votre nouvelle activité.

Après ces trois premiers mois, votre Rsa est recalculé en tenant compte d'une partie de vos revenus. On enlève 38 % du salaire.

CAS CONCRET

RSA supprimé car nouveau travail
Message de julie1 » 05 Jan 2013

Bonjour,

j'ai besoin de conseils sur ma situation car je pense que la CAF a fait une erreur alors voilà :

Je percevais le RSA socle depuis juin 2012 et faisais donc tous les 3 mois ma déclaration trimestrielle de revenus (DTR) et chaque mois ma réactualisation à Pôle Emploi.

L'avant dernière déclaration trimestrielle de revenus était pour juin juillet août. Puis le 5 novembre, j'ai trouvé un emploi, un CDD d'1 mois, j'ai touché 1170 euros net début décembre ainsi que 411 euros de RSA. La dernière déclaration trimestrielle de revenus était pour septembre octobre novembre. Comme j'ai lu qu'il fallait déclarer les revenus le mois où on les perçoit j'ai donc déclaré 0 euros pour ces 3 mois.

Mais la CAF m'a envoyé un courrier datant du 19 décembre (et reçu ce jour), me disant qu'en contactant Pôle Emploi ils se sont aperçus que je n'avais pas déclaré la même chose chez Pôle Emploi et à la CAF et que je n'avais pas droit au RSA reçu pour novembre donc que je dois les rembourser de 411 euros. Est ce normal ?

Pourtant ma DTR était pour septembre octobre novembre donc j'avais encore droit au RSA pour novembre, ou je me trompe? et les droits auraient du être recalculés pour la suite à partir de cette DTR, il me semble.

Pour info, j'ai travaillé en décembre à temps plein et perçu 1350 euros début janvier, et à partir de ce mois ci je suis en CDD de 6 mois à temps partiel et je toucherai 950 euros net par mois.

Merci beaucoup pour vos conseils (je souhaite donc savoir si la CAF a bien fait une erreur en me demandant de rembourser le RSA perçu pour novembre).



La génétique établit en somme que le chimpanzé est notre frère, le gorille, notre cousin germain à tous deux, l'orang-outan, un cousin au second degré.

ET LE CHÔMEUR ALORS !!!